

Equipe de direction élargie	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Principal : M. Burille, demande de rendez-vous via le secrétariat de direction</li> <li>•Principal-adjoint : Mme Laboile</li> <li>•Adjoint-gestionnaire : M. Gondouin</li> <li>• CPE : Mme Perrion</li> </ul>				
Secrétariat	Secrétaires	Horaires d'ouverture au public	Mercredi	Téléphone	Mail
	Direction : Mme Prot	8h/12h –	8h/12h15	05 61 03 24 10	<a href="mailto:0090546v@ac-toulouse.fr">0090546v@ac-toulouse.fr</a>
	Elèves : Mme Savignol	14h/17h15	Fermé	05 61 03 24 19	<a href="mailto:Isabelle.Savignol@ac-toulouse.fr">Isabelle.Savignol@ac-toulouse.fr</a>
Structure pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Personnels : Enseignants (37), AED (6), AESH (13)</li> </ul>				
	Classe	Elèves	Professeurs principaux	Suivi	
	4 <sup>e</sup> 2	27	M. Sabatier	M. Burille – Principal	
	4 <sup>e</sup> 3	27	Mme Vignel	Mme Laboile – Principale-adjointe	
	4 <sup>e</sup> 4	26	Mme Pradines	M. Burille – Principal	
4 <sup>e</sup> 5	26	Mme Bergon	Mme Laboile – Principale-adjointe		
Vigipirate  Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Professeur documentaliste : Mme Auban (T/A)</li> <li>•Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) : Mme Gamelin =&gt; S 17/18</li> <li>•Enseignant Référent de Scolarisation (Elèves avec handicap reconnu par la MDPH) : Mme Taillefer</li> <li>•Se présenter au secrétariat de direction : noter votre nom et le motif de votre venue, présenter une carte d'identité</li> <li>•Si RDV, le préciser afin que la personne concernée puisse être prévenue</li> <li>•3 exercices incendie prévus. Le 1<sup>er</sup> = 18/09/2023 (Vicdessos) et 20/09 (T/A)</li> <li>•3 Plans Particuliers de Mise en Sécurité                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avant Toussaint : rupture barrage</li> <li>2. 4/12 : Confinement risque intrusion</li> <li>3. Si vous êtes présent ce jour, merci de coopérer et de respecter les consignes qui vous seront données</li> </ol> </li> </ul>				
	Horaires	Sonnerie	8h09		
M1		8h12 – 9h06			
M2		9h06 – 10h			
Récréation		10h -10h15			
M3		10h15 – 11h09			
M4		11h09 – 12h03			
Pause méridienne		12h – 14h			
S1		13h05 si cours ou activité			
S2		14h03 – 14h56			
Récréation		14h56 -15h08			
Vie scolaire	Le règlement <i>intérieur</i> s'impose à tous. Le Carnet de liaison : à renseigner et à consulter très régulièrement. 2 régimes de sortie 4 <sup>e</sup> :				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Autorisé :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○Entrée / sortie selon l'emploi du temps prévu ou en cas d'absence du professeur.</li> <li>○Sortie non autorisée pour les demi-pensionnaires avant 14h</li> </ul> </li> <li>•Non autorisé : présence de 8h à 17h</li> </ul>				
Service gestion M. Gondouin (intendance)	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h/12h30 et 13h30/17h ; mercredi : 8h/12h</li> <li>•Règlement de la demi-pension : DP 1 = 1 jour, DP2 = 2 jours...                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au forfait sauf certificat médical justifiant l'absence de plus de 8 jours consécutifs</li> </ul> </li> <li>•Règlement des factures, achat de tickets demi-pension.... =&gt; RIB : pour remboursement du collège si besoin</li> </ul>				
Bourses collège : du 1 <sup>er</sup> /09 au 19/10/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Utiliser Educonnect : cf. ENT ou <a href="https://teleservices.education.gouv.fr/">https://teleservices.education.gouv.fr/</a></li> <li>•Rendez-vous avec Mme Savignol au 05.61.03.24.19 ou par mail : <a href="mailto:isabelle.savignol@ac-toulouse.fr">isabelle.savignol@ac-toulouse.fr</a></li> </ul>				
Elections	<ul style="list-style-type: none"> <li>•22/09/2023 : Établissement de la liste électorale</li> <li>•2/10/2023 minuit : Dépôt des candidatures, si modifications avant le 4/10/2023 minuit</li> <li>•6/10/2023 minuit : Remise du matériel de vote préparé par les associations de parents</li> <li>•13/10/2023 : Vote au collège (salle en face du CDI) ou par correspondance</li> </ul>				
Conseil d'administration 5/6 réunions par an	Composition : 24 membres dont 6 représentants des parents <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 membres de droit : Principal, Principal-adjoint Adjoint gestionnaire, CPE.</li> <li>• 1 représentant de la collectivité territoriale de rattachement : Conseil départemental</li> <li>• 1 représentant de l'intercommunalité</li> <li>• 1 représentant de la commune</li> <li>• 2 représentants qualifiés des milieux sociaux et économiques :</li> <li>• 6 représentants des personnels enseignants, AED, AESH</li> <li>• 2 représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (TOS)</li> <li>• 2 représentants des élèves</li> <li>• 6 représentants des parents</li> </ul>				

Infirmierie	Mme Gourrier : Lundi, Mercredi et jeudi		
Assistante sociale	Le personnel sera nommé le 9/10/2023		
Accompagnement s adaptés au besoin de l'élève	<b>PAI</b> Mme Chaussé-Vezinet : médecin scolaire Mme Gourrier: infirmière		
	<b>PPRE</b> Le professeur principal		<b>PPS</b> Le chef d'établissement Le professeur principal Mme Taillefer, Enseignant Référent des Elèves en Situation de Handicap (ERSH)
Le rôle des parents est essentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les devoirs et les apprentissages des leçons régulièrement</li> <li>Echanger dès que besoin avec lui et le professeur principal à propos de ce qu'il vit</li> <li>Participer aux rencontres parents-professeurs <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 14 septembre 2022</li> <li>➢ Conseils de classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 1<sup>er</sup> trimestre : semaine du 27/11/2023 + réunion décembre 2023</li> <li>➢ 2<sup>e</sup> trimestre : après les vacances d'hiver + réunion en mars 2024</li> <li>➢ 3<sup>e</sup> trimestre : fin juin 2023</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>		
Rôle du professeur principal (PP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonne le suivi des élèves d'une classe et prépare les synthèses des bulletins trimestriels aux conseils de classes.</li> <li>Prépare l'orientation, en liaison avec la Psy-En (ex. conseillers d'orientation-psychologues), et en concertation avec les parents.</li> <li>Anime l'heure de vie de classe à raison de 10h par an.</li> </ul> <p>Le professeur principal est le professeur privilégié qui fait le lien entre la famille, l'élève, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et la direction. C'est lui qui connaît le mieux votre enfant.</p>		
Devoirs faits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un adulte aide votre enfant à s'avancer dans l'apprentissage des leçons et de la réalisation des devoirs</li> <li>L'accord des familles est nécessaire. Créneau en fonction des disponibilités des professeurs</li> </ul>		
Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lundi 13h/13h55 : Jeux de société</li> <li>Mardi 12h/13h55 : activités proposées par le service jeunesse de la maire de Tarascon sur Ariège</li> <li>Jeudi, 13h/13h55 : chorale</li> <li>Vendredi 13h/13h55 : Jeux de société</li> <li>Pêche : en cours de formalisation</li> </ul>		
Les associations	<b>UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire</b> : début 11/09/2023 AG : courant octobre 2023 ; Cotisation : 20 € Semaine 13h/14h et/ou Mercredi AM : Badminton, fitness, judo, sports collectifs, tennis de table, VTT et Volley-Ball Repas du mercredi midi : prévenir la veille à 12h	<b>F.S.E : Foyer Socio-éducatif</b> AG : octobre 202 ; Cotisation : 10€ Activités : 13h/13h45 Participation financière : Voyages et sorties scolaires	
Journée du sport : 20/09/2023 (cf. pronote)			
<b>ENT : Espace Numérique de Travail</b>  Possibilité de prendre rendez-vous pour vous aider à prendre en main cet outil.  <b>Accès EduConnect à partir de la page ENT :</b>			
	Se tenir informé très régulièrement	Communiquer avec les professeurs	Emploi du temps, les résultats scolaires et bulletins scolaires
	Le compte <a href="#">EduConnect</a> peut donner accès : <ul style="list-style-type: none"> <li>* aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;</li> <li>* au livret scolaire</li> <li>* à l'orientation et l'affectation en lycée</li> </ul>		
Orientation 4 <sup>e</sup>	Certains élèves souhaitant poursuivre des études dans la voie professionnelle peuvent déposer un dossier pour une troisième prépa-métiers. Toutes les informations sont à retrouver dans <a href="#">l'ENT</a> .		